

## Bilan de la saison estivale

**M. LE MAIRE, Rapporteur :**

### I - Réseau vigilance et alerte mis en place par le CCAS

Le dispositif Vigilance et Alerte destiné à repérer et à encadrer les personnes vulnérables en cas de canicule s'est organisé et appuyé sur une pluralité de partenaires aussi bien publics que privés et issus du domaine sanitaire, social et associatif : 14 conventions de partenariat ont ainsi été signées avec le CCAS.

#### ***Création d'une cellule de veille sanitaire mobilisation citoyenne***

Depuis le 1<sup>er</sup> juin 2004, une cellule de veille sanitaire est mise en place au CCAS. La coordination du réseau sanitaire, opérationnelle jusqu'au 30 septembre 2004, constituée du SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours), du SAMU et de SOS Médecins a contribué quotidiennement à la mise en place d'un protocole d'alerte clair et précis. Les items d'alerte canicule élaborés spécifiquement pour la veille de Vigilance et Alerte ont été définis et retenus par ces partenaires sur les bases d'une analyse de leurs activités respectives de l'été 2003. Ainsi, ce partenariat nous permet de réduire le temps de réaction entre constat et action, d'agir en temps réel, d'informer les populations fragiles et vulnérables des dispositions à prendre et de diffuser les conseils à la population.

Un réseau de proximité a été tissé avec l'Ordre des Médecins, l'Ordre des Pharmaciens et le Centre Départemental des Professionnels de Santé. Acteurs de proximité auprès des patients, le rôle de ces professionnels de santé, dans le signalement et le repérage des personnes particulièrement vulnérables, dans les recommandations à donner aux personnes à risque et dans l'analyse et le repérage des risques liés aux prescriptions médicamenteuses nous était essentiel.

Un réseau de Vigilance Citoyenne a été activé et soutenu par la Poste. Sur la base du volontariat, les facteurs de la Ville se sont engagés pour remplir un rôle d'alerte citoyenne et de vigilance auprès des personnes à risque à l'occasion de leur tournée. Ce rôle consiste, en retour de tournée, à appeler le numéro vert de **Proxim'Social au 0805 01 25 30** pour signaler une situation anormale dans la desserte de leurs clients habituels, comme la boîte aux lettres non relevée depuis deux jours, comme la non réponse en cas de distribution infructueuse de recommandés.

La construction d'outils de vigilance et d'alerte de proximité s'est également concrétisée par un partenariat actif entre le CCAS et les deux associations bisontines de secourisme (l'ADPC et La Croix Rouge). Une convention a matérialisé cet accord de mise à disposition immédiate en cas d'alerte canicule d'une cinquantaine de secouristes titulaires du «Certificat de Formation aux Activités de Premiers Secours en Equipe».

Un partenariat s'est construit avec les associations d'aide à domicile (AMAD, AFL Emplois Familiaux) afin de sensibiliser et repérer les publics fragiles et pour participer à la campagne d'information organisée par le CCAS de la Ville auprès de leurs bénéficiaires.

#### ***Constitution de la liste des personnes vulnérables***

Afin de constituer cette liste, le CCAS a promu l'organisation de l'inscription volontaire et le signalement de personnes particulièrement vulnérables par les acteurs de proximité.

Pour 2004, 178 personnes ont été signalées, 85 d'entre elles ont refusé leur inscription, 4 parmi elles sont décédées.

79 personnes se sont inscrites volontairement.

A l'heure actuelle, nous avons 168 personnes qui bénéficient du dispositif.

### ***L'information aux personnes âgées***

Le CCAS a privilégié la prévention et comme le conseillait le Professeur SAN MARCO, nous avons largement diffusé les conseils et les bonnes pratiques à mettre en oeuvre pour se prémunir contre l'hyperthermie. La diffusion et l'usage de ces bonnes «pratiques» sont essentiels pour réduire les risques de surmortalité en cas de canicule : 24 418 plaquettes ont été distribuées. Chaque médecin, chaque pharmacien, chaque bureau de poste et chaque lieu public en a été doté.

### ***Opération «Doubs Pâturages» : distribution des paniers fruits et légumes aux personnes âgées***

L'objectif de solidarité, inhérent à Vigilance et Alerte, qui implique de renforcer les différentes formes de solidarités en direction des populations vulnérables a conduit le CCAS et le GAEC «DOUBS PÂTURAGES» à offrir aux personnes âgées isolées et fragiles en période de canicule, des fruits et des légumes qui les aident à s'hydrater. Le CCAS a ainsi distribué en trois semaines 387 kg de fruits et 364 kg de légumes et 193 melons qui correspondent à **315 paniers. 153 packs d'eau et 318 litres de jus de pommes** ont également été distribués. Le SAAS a bénéficié chaque semaine de quelques paniers. Les fruits et légumes ont été acquis par le CCAS à prix coûtant.

## **II – Bilan de la sécurité et des troubles divers**

Ce bilan a été établi à partir des données de l'Observatoire de la Sécurité pour le mois de juillet 2004, des remontées des cellules de veille de proximité qui se sont réunies cet été, des courriers reçus en mairie en juillet et août, ainsi que des premières remontées d'information des correspondants de sécurité (structures municipales et partenaires du CLPS). Il ne préjuge en rien du bilan définitif qui sera réalisé lors de la première réunion de rentrée du groupe des correspondants de sécurité.

**A noter que les indicateurs de l'Observatoire de la Sécurité ont évolué depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2004 et que les comparaisons avec les années précédentes doivent donc être faites avec prudence.**

**Les mois de juillet et août ont été ressentis par les professionnels qui y travaillent comme plutôt calmes dans les quartiers, notamment en référence à un été 2003 particulièrement difficile en terme de troubles et du sentiment d'insécurité qui en était résulté dans plusieurs secteurs.**

A noter cependant, cinq situations particulières :

- Durant tout l'été, bien que le phénomène soit en baisse par rapport à 2003, poursuite des regroupements d'adultes provoquant diverses nuisances en centre-ville (notamment secteur Madeleine, Battant). Un bilan de l'application des arrêtés du Maire est prévu avec les services de police municipale et nationale après le 15 octobre.

- Aux alentours du 14 juillet, des scènes décrites par les témoins comme des «scènes de guérilla urbaine» ont eu lieu à Planoise, avec utilisation par des groupes de jeunes et jeunes adultes de pétards pour intimider ou agresser des personnes dans la rue (avenue du Parc) ou dans les transports en commun (Epoisses, Micropolis). Ces scènes sont restées ponctuelles.

- Le square de la Viotte a connu des rassemblements quasi quotidiens (dès que le temps était au beau) de jeunes adultes alcoolisés (chiens, nuisances sonores, insalubrité, sentiment d'insécurité...).

- Après le 15 août, une tension sur le secteur de Clairs-Soleils autour du magasin Coccinelle (tirs avec carabine à plomb). Le fait est également ponctuel.

- Les rassemblements ont repris depuis la mi-août dans le secteur Champagne à Planoise, avec une moindre intensité mais toujours des dégradations et un sentiment d'insécurité.

Quatorze courriers ont été répertoriés dans la base de données des courriers relatifs à la sécurité (suivis par la Police Municipale, le Cabinet et la Politique de la Ville) contre seize en 2003 et huit en 2002.

**Au mois de juillet 2004, 249 faits d'incivilités ou de délinquance ont été enregistrés par l'Observatoire de la Sécurité.** Sur ces 249 faits, 93 sont imputables à de nouveaux indicateurs suivis depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2004 : cambriolages, troubles liés aux rassemblements, troubles liés à la circulation de deux roues et «autres troubles» (tapages pour l'essentiel). Le solde, soit 156 faits, peuvent être comparés aux 105 faits en moyenne pour les mois de juillet 1998-2002 et 162 faits en juillet 2003.

**La tendance est donc à une légère diminution des faits par rapport à juillet 2003 et plus particulièrement par rapport à un premier semestre particulièrement tendu** (274 faits en moyenne par mois). **Toutes les catégories de faits sont en diminution à l'exception des incendies et des cambriolages. Tous les quartiers enregistrent une diminution du nombre de faits, à l'exception du centre-ville.** Les quatre quartiers où sont enregistrés le plus de faits (pour l'Observatoire de la Sécurité) sont Planoise (87), le centre-ville (40), Montrapon-Fontaine-Ecu (26) et Chaprais-Cras (22).

Les statistiques du mois d'août ne sont pas encore disponibles.

### III - Fréquentation des structures municipales et des sites

#### A. L'animation dans les quartiers

Le bilan estival de fréquentation des activités de loisirs des structures de quartier, municipales ou associatives, est encore à ce jour provisoire et incomplet, compte tenu que certaines animations étaient encore possibles jusqu'à fin août.

La tendance générale serait une augmentation constante des familles et enfants inscrits mais sur des périodes plus distinctes ou plus courtes.

Les départs en vacances associés aux retours dans les familles pour les populations issues de l'immigration ont ralenti la fréquentation fin juillet, début août, sur certains quartiers. Mais l'accueil à cette période reste indispensable pour apporter détente et loisirs aux populations qui restent dans les quartiers.

#### \* Les centres de loisirs ou activités «enfance»

Une trentaine de lieux d'implantation de CLSH est identifiée sur la ville.

Les participations semblent être en augmentation (80 inscrits environ pour Clairs-Soleils, 80 pour Rosemont Saint-Ferjeux/Amitié, 100 pour Cras/Chaprais, 100 pour la Grette, 120 pour Montrapon Fontaine-Ecu, 140 pour le centre-ville, 450 pour Planoise, 500 pour Palente, ...). Quant aux activités, elles sont de plus en plus diverses : stages à dominante sportive (ex : roller à Palente ; base-ball avec Profession Sports à Planoise), atelier d'éveil culturel (ex : exposition Lartigue à Montrapon/Fontaine-Ecu ; cirque et hip-hop à Saint-Ferjeux), spectacles (comédie musicale avec les Francas), CLSH environnemental («eau» et «jardin» avec l'ASEP), etc.

Aux structures CLSH, il faut ajouter les ludothèques qui, avec une fréquentation en recul par rapport à l'année scolaire, assurent des moments privilégiés parents-enfants.

Des animations associant les parents ont reçu un écho favorable auprès de ces derniers.

Un observatoire permanent des centres de loisirs vient d'être mis en place par la Direction de la Politique de la Ville et de l'Animation. Il donnera prochainement des informations plus précises en terme de fréquentation (origines géographiques des familles, tranches d'âges, etc.) et d'activités (projet pédagogique, thèmes, diversité, etc.).

Une évaluation et coordination par quartier semblent nécessaires pour optimiser les lieux et locaux d'accueils et l'offre de loisirs éducatifs à destination des enfants et des jeunes ainsi que la qualification des équipes d'animation.

Les différentes structures sont appelées à travailler ensemble : Les Francas, les Maisons de Quartiers de Planoise, de la Grette, de Montrapon/Fontaine-Ecu, les MJC de Palente et des Clairs-Soleils, le Comité de Quartier Rosemont/Saint-Ferjeux, l'ASEP, Profession Sport 25, sans compter d'autres associations notamment sportives proposant des séances pendant les vacances.

Dans la réflexion générale de l'offre de loisirs pour les vacances, il sera tenu compte des camps et mini-séjours organisés qui concernent, malgré leur double intérêt d'activités diversifiées et de lieux dépaysants, trop peu d'enfants, vu les coûts importants et qui génèrent par conséquent, des tarifs plus importants.

#### **\* Les activités «jeunesse»**

L'attractivité des animations en direction du public «ados», malgré des activités dynamiques (sports nautiques, accro-branche, cinéma, quad, ...), est toujours difficile. Les lieux d'accueil jeunes ne sont pas bien identifiés et les animateurs n'ont pas toujours en charge seulement ce secteur à gérer. Leur fréquentation est en dessous des objectifs fixés, notamment à l'espace Ados de Planoise des Francas.

Les animations en «pieds d'immeubles», qui concernent également les enfants, peuvent être encore un premier contact vers d'autres activités (ex : 98 enfants différents touchés à la Grette).

#### **\* Les activités familiales**

Les voyages, surtout ceux à «longues distances» (Alsace) ou pour des parcs de loisirs ont de plus en plus de succès notamment auprès de nouvelles familles, alors que les destinations peu connues ont du mal à trouver leur public malgré un travail d'information sur l'intérêt de la proposition (ex Moulin de Pont des Vents : visite et fabrication de pain).

Quelques chiffres : 3 sorties et 23 familles (63 enfants, 40 adultes) à la Grette, 5 sorties et 46 familles (175 personnes) à Planoise, 10 sorties et 60 familles (72 enfants, 68 adultes) à Montrapon/Fontaine-Ecu.

Quelques visites spécifiques à Besançon même sont à signaler car réussies en terme de nombre et d'impressions laissées aux habitants : Citadelle, bateaux-mouches, Musée des Beaux-Arts.

D'autres animations (cinéma plein-air, soirée karaoké, ...) ont contribué durant ces deux mois à garder une vie de quartier pendant cette période estivale.

### **B. Points publics**

Les points publics ont bien fonctionné, avec une fréquentation amplifiée dès fin août par les inscriptions dans les restaurants scolaires, système mis en place en 2003.

### **C. Opération Vital'Eté**

Deuxième édition de Vital'Eté avec cette année une amplitude d'ouverture plus importante du 1<sup>er</sup> juillet au 24 juillet inclus et du 16 au 28 août 2004.

Les actions menées conjointement par la direction des sports et la direction de la politique de la ville ont permis d'accueillir un public très diversifié, 18 000 passages ont été enregistrés sur les différents espaces proposés.

Les 8-16 ans ont été les plus nombreux à venir découvrir les activités proposées, ils sont issus à 75 % du quartier de Planoise.

### **D. Équipements sportifs**

#### **1. Fonctionnement des équipements nautiques**

##### **Piscine de CHALEZEULE : 19 juin au 26 août**

Fréquentation : 28 431 entrées (été 2003 : 77 349)

Recettes : 49 540 € (été 2003 : 117 770 €)

##### **Piscine LA FAYETTE : 28 juin au 26 août**

Fréquentation : 42 134 entrées (été 2003 : 41 902)

Recettes : 124 600 € (été 2003 : 147 260 €)

Ce bilan partiel fait apparaître une stabilisation de la fréquentation de la piscine La Fayette avec une recette qui peut rejoindre celle de l'été 2003 d'ici la fermeture.

Le mauvais bilan de la piscine Chalezeule est accentué par une saison d'été 2003 exceptionnelle (canicule et 8 jours de mauvais temps contre 18 cette année). Il n'en reste pas moins le plus mauvais depuis l'ouverture de La Fayette en 1998

(fréquentation été 2001 : 32 049 entrées, recettes été 2001 : 50 058 €)

#### **2. Actions d'animation**

\* Animations Aux Détours du Tour

Poursuite en juillet du programme des manifestations cyclistes :

27 juin Randonnée VTT du Grand Besançon

3 juillet 10<sup>ème</sup> montée Jean de Garibaldi

10/11 juillet Randonnées cyclotouristes  
Le Tour du Grand Besançon

- 12 au 17 juillet L'Étape du Jour  
animations à la Malcombe
- 18 juillet 3<sup>ème</sup> Grand Prix d'Avanne-Aveney
- \* Le Tour de France  
le 24 juillet
- \* Animations piscine de Chalezeule  
Du 15 juin au 29 août
- \* Accueil d'un club de hand-ball de Slovénie (CELJE) avec l'ESBM  
Du 23 au 28 août  
Entraînements, matches amicaux, contacts avec les entreprises  
locales
- \* Iron Tour  
31 août et 1<sup>er</sup> septembre

### ***E. Établissements et sites culturels et touristiques***

- \* Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie

Juillet : 2 803 visiteurs  
Août : 3 692 visiteurs

Pour information, 15 244 visiteurs sont venus voir l'exposition «Lartigue ou le plaisir de la photographie» du 8 mai au 1er septembre.

- \* **Citadelle**

Juillet : 44 747 entrées  
Août : 61 554 entrées  
Manifestations : 1 188 en juillet pour le spectacle son et lumière  
2 417 en août pour les Nuits de la Citadelle

- \* **Musée du Temps**

Juillet : 7 841 entrées  
Août : 3 540 entrées

- \* **Visites guidées**

Juillet : 658 entrées  
Août : 646 entrées

- Camping**

Juillet : 4 020 nuitées  
Août : 4 888 nuitées

- Halte Nautique**

Juillet : 687 entrées  
Août : 573 entrées

## **F. Animations d'été**

Comme tous les ans, la Ville de Besançon proposait des animations estivales gratuites destinées à la fois à présenter une ville animée et vivante aux touristes et des spectacles, aux Bisontins présents.

Un groupe de travail, animé par Mme Joëlle SCHIRRER, Conseillère municipale déléguée chargée des animations d'été et comprenant Michel ROIGNOT, Emmanuel DUMONT, les directions de la Communication et de l'Action Culturelle, prépare et choisit tous les ans cette programmation.

Les animations sont coordonnées par la Direction de la Communication avec une participation active de la Direction de l'Action Culturelle.

Les animations se sont ouvertes avec le **pique-nique géant** Grande Rue qui a, comme tous les ans, remporté un grand succès populaire et réuni plus de 1 000 personnes.

Se sont succédé ensuite, **six concerts** organisés dans la cour du Palais Granvelle, le vendredi soir. Hormis le dernier qui a connu une météo capricieuse, ils ont tous fait salle comble et la qualité de la programmation a été appréciée. Les **apéritifs-concert** organisés le samedi soir ont confirmé également le premier succès rencontré l'an dernier. On peut estimer à plus de 6 000 le total des spectateurs qui ont assisté à ces concerts.

Les **spectacles pour enfants**, organisés au Kursaal, ont été proposés en nombre plus important cette année. Ils étaient complets dix minutes avant le début et confirment l'intérêt d'une programmation jeune public.

Les **soirées folklore**, proposées par le Comité des Fêtes, ont complété la programmation de ces animations musicales.

Les **récitals d'orgue**, intégrés depuis deux ans à ces animations, ont démontré qu'ils possédaient un public fidèle et habituel permettant également de mettre en valeur le patrimoine bisontin.

Pour conclure ces animations, **la guinguette** de la Gare d'Eau a confirmé son premier succès de l'an passé. Six à huit mille personnes se sont pressées autour du parquet de danse de 400 m<sup>2</sup> et des animations proposées installées sur les berges du Doubs. Il conviendra sans doute de renforcer l'an prochain cet événement pour répondre à son succès grandissant.

Enfin, un programme complet de l'ensemble des animations et événements estivaux a été pour la première fois réalisé et distribué à plus de 70 000 exemplaires.

## **IV - Travaux significatifs réalisés**

### **A - Etudes et Travaux**

#### *Parking du Marché*

Fin des travaux de rénovation de la partie existante du parking.

Ouverture au public de cette zone le 25 août 2004.

#### *Place de la Révolution*

Travaux de construction de la voie de desserte (voie bus) et aménagements contigus à cette voie (terrasses restaurants notamment).

Ouverture de la voie le 30 août 2004.

*Cimetière de Saint-Claude*

Début de la construction de nouveaux caveaux (110).

*Maison de quartier de Velotte*

Fin de l'aménagement du parking et du terminus bus de Velotte.

*Chemin des Ecoles des Tilleroyes / Chemin des Montboucons / rue Leverrier*

Fin des travaux de construction du réseau d'assainissement.

*Ile de France*

Fin des travaux d'aménagement au droit des 8, 10, 12 avenue Ile de France.

*ZI de Trépillot – Gendarmerie / Bourgeois*

Début des travaux de démolitions et plate-formage dans l'enceinte de la gendarmerie en vue de la construction d'une plate-forme industrielle (extension de l'usine BOURGEOIS).

**B - Voirie***Tour de France*

Préparation et mise en place de la logistique routière et de déplacements en partenariat avec la société organisatrice et les différents intervenants.

Pose de 350 panneaux d'information, de déviation, 7 km de barrières, 21 cabines de toilette, 1 000 sacs poubelle, bancs béton et bottes de paille.

Démontage et repose de mobiliers urbains divers, réfections ponctuelles de chaussées

Nettoyages du circuit, enlèvement des graffiti avant et après l'étape

Neutralisation de 5 000 places de stationnement.

Mobilisation du service pour répondre au n° vert.

**1. Aménagements de voirie**

Rue Chaffanjon - Fort des Montboucons - Rue Roy - Hôtel Mercure - Voies piétonnes - Chemin du Barlot - Voiries dans la forêt de Chailluz - Rue de Vesoul - Rue des Martelots - Rue Proudhon - Rue des Granges - Quartier Cassin - Place Bacchus/Petit Battant - Rue d'Anvers.

**2. Travaux divers**

Écoles et crèches : école Fribourg – école Herriot.

Ouvrages d'art : Pont de Gaulle – Pont de Chardonnet – Pont Battant.

**C. Bâtiment**

\* **Porte Taillée** : mise en valeur du site classé. Première phase : réfection de la couverture de la Tour

\* **Gymnase des Clairs-Soleils** : Remise en état des locaux et mise en place d'une vidéo surveillance



\* **Ecole Bruyères** : Aménagement d'une classe externalisée (CLEX) (classe détachée de l'ADAPEI)

\* **Palais des Sports** : Restructuration, agrandissement et modernisation : Réalisation de la 1<sup>ère</sup> phase

\* **Conservatoire** : Nettoyage de la façade côté place du Marché

\* **CTM** : Construction d'un nouveau bâtiment

\* **Ecole des Sapins** : Restructuration suite au regroupement des écoles maternelle et primaire

\* **Complexe sportif de Rosemont** : installation d'un stand de tir (10 m)

\* **Musée du Temps - Palais Granvelle** : Aménagement de la salle du Pendule de Foucault

#### ***D. Direction de l'Eau***

##### *État des lieux des cours d'eau et des précipitations*

Les débits de la Loue et de la source d'Arcier ont atteint des niveaux très bas début août, tout en restant plus élevés que les débits atteints à la même période en 2003.

Les précipitations importantes de la seconde quinzaine d'août ont permis le retour à la normale. Le cumul actuel des pluies sur les huit premiers mois de 2004 est désormais supérieur à la hauteur moyenne généralement constatée (718 mm).

##### *État des lieux des ressources de la Ville de Besançon*

Les niveaux bas constatés début août ont été suivis par Mme FELLMANN et les services concernés.

La station de Chenecey a été utilisée au minimum afin de préserver la qualité de la Loue. Le complément d'eau nécessaire a été fourni par la station de la Malate, au maximum de la capacité de la source d'Arcier.

A ce jour, toutes les ressources sont opérationnelles à leur capacité maximale.

##### *Travaux et faits marquants*

Chemin de Tallenay/Relançons : interconnexion Planoise-Chailluz.

Route de Gray : sécurisation des réseaux.

Campagne de communication sur le thème des économies d'eau dans les bus Ginko (août 2004).

**E. Evénements et travaux de l'été 2004 en espaces verts****EVENEMENTS***Conséquences de la sécheresse et de la canicule 2003*

Cet aspect est en cours d'évaluation en 2004 et se prolongera sur 2005.

L'élaboration du programme 2004 de soins aux grands arbres (réalisé au printemps depuis le sol) a fait apparaître une augmentation des interventions nécessaires.

Les travaux en cours ont confirmé ce point, avec même la nécessité de travaux complémentaires par rapport au programme initial.

Comparativement aux années précédentes, non seulement le nombre mais aussi le diamètre des branches sèches est plus important.

L'incidence est plus particulièrement marquée sur la promenade Chamars où les interventions ont concerné 242 arbres sur un total de 350, dont l'abattage de 5 arbres. A titre indicatif, sur ce site, les soins annuels portaient habituellement sur 60 à 70 arbres.

D'autres secteurs sont également concernés : parking Isenbart, Petit Chamars, promenade Granvelle...

*Tour de France*

La Direction Espaces Verts a marqué l'événement par un fleurissement aux couleurs du Tour de France le long du parcours (fleurs dans les tons de jaune ou dans les tons de rouge et blanc, cycliste en mosaïculture sur la promenade des Glacis en haut de l'avenue Foch).

**TRAVAUX DE L'ETE 2004**

- Square Castan : début des travaux de restauration (grilles)
- Parcs et jardins de quartier : réaménagement du Square Gratteris, en cours et Square Chaudanne, en cours
- Jardins familiaux des Tilleroyes : aménagement terminé
- Programme de soins aux grands arbres des promenades, en cours
- Colline de Chaudanne : aménagement des sentiers (chemin de Mazagran au fort...) en cours
- Promenade Micaud : rénovation du garde-corps le long du Doubs
- Place de l'Europe : mise en place d'une barrière anti-scooters de protection de l'aire de jeux
- ...

## V - Activités diverses

### Formalités Administratives

#### *Cartes d'identité – Passeports*

Comme l'an dernier, le mois de juillet a connu une forte affluence jusqu'à la fin juillet. La Préfecture avait, cette année encore, mis d'importants moyens en œuvre pour délivrer les titres dans les délais tout à fait raisonnables (4 semaines pour les passeports, 6 semaines pour les cartes d'identité).

Le bilan des scrutins du premier semestre a été globalement positif.

#### *Recensement de la population*

La préparation de la deuxième campagne du recensement rénové, devenu annuel depuis janvier 2004, a commencé. Le local est le même que l'an dernier et le mobilier est en passe d'être trouvé, en collaboration avec le Service Bâtiment. Le bilan de la première campagne a permis de dégager des pistes pour améliorer les quelques points qui avaient posé problème en début d'année 2004.

#### *État Civil - Cimetières*

Les déclarations de décès ont été beaucoup moins nombreuses que l'an dernier, 245 au lieu de 319 (chiffres au 27/08/2004).

Le Conseil Municipal est invité à prendre connaissance de ce bilan.

**«M. LE MAIRE :** Nous avons souhaité vous le savez dès notre arrivée en 2001 mettre en place pendant l'été des actions qui permettent à l'ensemble des Bisontines et Bisontins qui ne peuvent ou ne veulent pas partir en vacances, ainsi qu'aux touristes, de trouver dans notre ville une offre diversifiée. Joëlle SCHIRRER, Patrick BONTEMPS et Denis BAUD nous feront un point que je souhaite rapide sur l'été 2004 d'autant plus que vous avez les informations dans vos documents.

Vous verrez que ces manifestations rencontrent un succès grandissant dans un climat paisible même s'il y a eu et nous l'avons dit très objectivement, un certain nombre de difficultés dans un ou deux quartiers, surtout avec des effectifs de police qui ont été quand même rognés singulièrement au cours des 24 derniers mois puisque je vous rappelle qu'il manque toujours 40 policiers. 8 sont arrivés mais 4 sont partis en retraite et 3 départs sont prévus en fin d'année, ce qui fait  $8 - 4 = 4 - 3 = 1$ , c'est incontestable. Ce que je souhaiterais surtout, et je ferai à nouveau une démarche en ce sens auprès du Préfet et du Ministre de l'Intérieur, c'est que nous puissions avoir des effectifs plus conséquents.

Après le Tour de France dont un bilan exhaustif vous sera adressé dans quelques semaines, vous avez vu que l'été a été animé par de multiples manifestations. Cela a commencé avec le pique-nique géant, beaucoup de concerts, un millier de personnes par concert, des apéritifs concerts, Vital'été dont on va parler dans un instant et tout ce qui touche aux maisons de quartiers, la guinguette, puis la libération, les terroirs gourmands qui ont été un grand succès, et avant-hier soir cette grande soirée d'ouverture et de présentation du festival de musique qui, vous le savez, remplace le pot que nous offrons à l'issue du festival et qui a, d'après ce qui me revient, connu un grand succès. Je crois que les Bisontines et les Bisontins et au-delà les habitants de notre agglomération ont bien reçu cette innovation de la Ville et du festival puisque c'était conjoint entre la Ville et le festival. Puis le festival va se dérouler et nous allons avoir l'édition 2004 des Instempsfestifs avec la participation de nos amis du Cirque PLUME.

Tout cela ne s'est pas fait facilement, il y a eu un immense travail des services municipaux. Je sais bien qu'on demande toujours plus aux services en donnant toujours moins, c'est vrai j'en ai conscience mais ils ont fait un travail colossal pour l'ensemble des manifestations et à quelque niveau de responsabilité où ils se situent, je voudrais vraiment en votre nom à toutes et à tous les féliciter et dire que nous sommes très fiers du travail des services municipaux car nous n'avons eu que des compliments, même en cherchant profondément je n'ai pas une note négative. Peut-être que c'est un peu filtré quand ça arrive jusqu'à moi, il y en aura peut-être ce soir, pourquoi pas, mais en tout cas je parle de la population non élue au Conseil Municipal, je n'ai pas eu de remarques, même en me promenant dans les rues. Je crois que chacune, chacun a admiré la qualité de l'organisation des manifestations, du professionnalisme des manifestations mises en place par nos services. Je voudrais rebondir sur Besançon la belle endormie : en tout cas si elle est endormie, permettez-moi de vous dire que c'est une endormie qui est un peu agitée. Une dame m'a dit une très jolie phrase l'autre jour : «vous savez Monsieur le Maire, il va falloir retrouver des cases sur le calendrier». Cela dit, ce ne sera pas comme cela toute l'année mais on voulait que pour cet été les choses se passent bien. Je passe la parole tout de suite, galanterie oblige, à notre excellente collègue Joëlle.

**Mme Joëlle SCHIRRER** : Pendant les soirées d'été, la belle endormie se couche tard et même assez tard parce que nous avons des concerts, une série de manifestations au cours des mois de juillet et août. La particularité de ces manifestations c'est d'être gratuites. On lance une consultation et la programmation est décidée en concertation avec Michel ROIGNOT. On essaie de choisir des spectacles et des concerts de qualité. Des spectateurs de plus en plus nombreux, 17 400 personnes, ont participé aux différentes manifestations.

La programmation est riche et variée et permet aux Bisontins et aux touristes de passage de passer de bons moments de convivialité et d'échanges. Cela a aussi un autre point positif, c'est de mettre en valeur des lieux de Besançon intéressants : la cour du Palais Granvelle pour les concerts et les apéritifs-concerts, le Kursaal pour les spectacles pour enfants et également des églises pour des concerts d'orgue. La régularité de la programmation en fait un succès. Tous les vendredis soir à 21 heures, cour du Palais Granvelle en juillet et en août, il y a un concert. Tous les mercredis après-midi à 17 heures et à 15 heures 30 de temps en temps, il y a des spectacles pour enfants au Kursaal, cela veut dire que même sans regarder dans le détail les programmes, les Bisontins, les touristes viennent spontanément à ces manifestations.

Alors qui participe en dehors des touristes à ces concerts, à ces manifestations ? On serait tenté de penser que ce sont les habitants du centre-ville, eh bien pas du tout. Nous avons des habitants du centre-ville mais aussi de tous les quartiers et même en provenance des villages de la Communauté d'Agglomération, et au niveau des centres aérés qui participent par exemple pour les spectacles pour enfants, nous avons le centre de Nancray, d'École-Valentin, le centre de Salins-les-Bains, le centre hospitalier de Novillars, ça draine une population bien au-delà de celle du centre-ville.

J'ajouterai simplement que ces animations estivales débutent toujours maintenant par le grand pique-nique le premier dimanche de juillet, c'est un rituel qui est bien accueilli, et se termine par la guinguette à la Gare d'Eau qui a aussi forcé en animation et en nombre de participants.

Le budget global se chiffre à à peine plus de 100 000 € pour l'ensemble de toutes les manifestations avec, bien entendu, des prestations techniques assurées par les services de la Ville.

**M. Denis BAUD** : Rapidement comme nous l'a demandé M. le Maire, environ 30 Centres de Loisirs Sans Hébergement ont fonctionné tout l'été à Besançon. Vous avez les chiffres mais au-delà de ces chiffres, je suis allé voir un peu justement comment cela se passait dans ces CLSH pour faire le constat qu'il y a quand même nombre d'enfants et d'adolescents qui ne partent pas en vacances et souvent on

retrouve les mêmes enfants, les mêmes adolescents dans les centres tout au long de l'été. C'est quelque chose à souligner et je dirais que pour l'année prochaine on essaiera d'apporter des orientations pour que justement on puisse donner plus à ces jeunes qui a priori ont moins. Un chiffre : par exemple on avait relancé le CLSH cette année sur Montrapon / Fontaine Ecu, on a eu 120 participations avec une mixité de fréquentation tout à fait exemplaire. Voilà pour ce qui est de l'animation.

En ce qui concerne le Contrat Local de Prévention et de Sécurité, les chiffres effectivement dénotent plutôt un été calme en moyenne. Bien entendu il y a ce travail partenarial du CLPS qui est mené maintenant depuis 1998 avec la police nationale, les bailleurs, toutes les associations et qui porte ses fruits. Néanmoins, il faut se méfier parfois des statistiques et des moyennes. Il y a des points difficiles sur certains sites, il y a du sentiment d'insécurité qui correspond à une addition d'incivilités, de comportements parfois provocateurs et bien entendu je dirais un certain recul de la police de proximité se fait sentir à ce niveau-là parce que les habitants de certains points sensibles se sentent un peu, je ne veux pas dire abandonnés mais je dirais un peu délaissés avec ces problèmes de quotidienneté qui sont difficiles à résoudre pour eux. Voilà d'une manière générale ce que je voulais dire sur cet été qui a donc eu ses points positifs mais aussi il faut regarder la réalité en face, ses difficultés.

**M. Patrick BONTEMPS :** Besançon pendant l'été 2004 s'est très bien portée, elle s'est peut-être endormie un peu mais elle se porte bien. C'est vrai qu'à travers le Tour de France, manifestation évidemment point d'orgue de l'été sportif, nous avons pu avec les clubs sportifs autour du vélo proposer un certain nombre de manifestations. Je voudrais juste en souligner une, c'est le premier tour du Grand Besançon, manifestation de cyclo-randonnée qui permet à travers cette manifestation là aussi de donner la pleine dimension de l'agglomération et je trouve qu'il est intéressant effectivement de pouvoir utiliser là aussi le sport pour donner une âme à l'agglomération.

Élément aussi important, Vital'été deuxième année, Vital'été en progression à la fois en volume puisque l'on a étoffé notre offre sur 15 jours supplémentaires au mois d'août et puis surtout malgré des conditions météo difficiles une participation accrue. On a vu jusqu'à 18 000 participants fréquenter Vital'Été, avec un certain nombre de nouveautés dans les activités dont notamment le vol à voile, etc., et toujours une mobilisation de partenaires, à la fois à travers le mouvement sportif mais aussi et il faut le rappeler que Vital'Été n'existerait pas sans la contribution de la CAF, sans la contribution de Jeunesse et Sports. C'est là aussi quelque chose d'intéressant. On a essayé d'étoffer également la mixité en faisant venir si possible beaucoup de Bisontins des différents quartiers et la CTB nous a aidés en ce sens. On peut dire que c'est un demi-échec de ce point de vue-là car Vital'Été a été fréquenté essentiellement par des Planoisiens, aux  $\frac{3}{4}$ .

Autre point intéressant, la délégation sport, à travers Vital'Été tient à s'inscrire aussi dans la démarche Besançon et l'Agglomération charte du handicap. Nous avons donc travaillé avec des associations de sport pour handicapés pour offrir du loisir au cours de l'été à ces personnes, à travers l'escalade, à travers les via cordas. Nous avons ainsi vu venir plutôt des groupes, pas trop en individuel et nous avons également permis à un certain nombre de personnes handicapées d'accéder au Tour de France sur des sites réservés. Ceci a très bien fonctionné, a satisfait bon nombre d'associations et je crois que c'était remarquable.

Par ailleurs, nous avons eu l'Iron Tour qui a conclu l'été sportif, manifestation d'envergure nationale dont c'était le dixième anniversaire départ à Besançon, et puis nos animations habituelles à travers les piscines bien que cette année les conditions météorologiques ne nous aient pas aidés. Néanmoins nous avons essayé au niveau de la piscine de Chalezeule de faire quelques travaux pour augmenter les aspects sécuritaires et c'est vrai que bon nombre de personnes qui ont fréquenté la piscine l'ont remarqué et s'en sont montrées satisfaites.

Pour conclure, l'été sportif à Besançon a été très positif, même s'il y a encore largement à travailler notamment sur Vital'été pour continuer de développer cette action.

**M. LE MAIRE :** Voilà le bilan de l'été à Besançon. Comme l'a dit Patrick, on essaiera de faire encore mieux l'année prochaine mais c'était déjà pas mal».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a pris acte de ce bilan.

*Récépissé préfectoral du 24 septembre 2004.*